



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE



PIGE PRESSE

Du 21 au 27 juin 2025

Direction de la Communication et du Marketing (DCM)

Sommaire

- I. Actualité nationale
- II. Actualité internationale
- III. Actualité syndicale
- III. Ils ont parlé de nous
- V. Actualité UN-CHK
- VI. Agenda
- VII. Opportunités



ACTUALITE NATIONALE



REGIONS

LE TEMOIN quotidien - N° 2248 - Lundi 23 Juin 2025

TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE AVANCÉE L'Intelligence artificielle, le Sénégal et le rendez-vous du présent

La 15^e édition de la conférence nationale sur la recherche en informatique et ses applications s'est tenue du 18 au 21 juin au Centre d'Excellence Africain en Mathématiques Informatique et TIC (CEAMITIC) de l'Université Gaston Berger sous le thème : Technologie numérique avancée et transformation à l'ère de l'intelligence artificielle. Cette conférence, organisée par le département informatique de l'UGB, en collaboration avec l'association sénégalaise des chercheurs en Informatique a regroupé durant quatre jours des chercheurs, professeurs des Universités du Sénégal et de la sous-région, des étudiants, décideurs industriels, et partenaires du secteur privé. Les participants ont discuté des sujets actuels en informatique, partagé leurs connaissances et leurs expériences, et réfléchi ensemble sur les défis et les opportunités offerts par l'informatique et l'intelligence artificielle.

Mamadou Sy, Directeur des stratégies et de la planification de la recherche, et représentant du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a souligné l'importance de l'Intelligence artificielle (IA) pour le développement du Sénégal et de l'Afrique. « L'IA est une technologie clé pour le développement économique et social du Sénégal et de l'Afrique. Notre pays a la capacité de développer sa propre IA, mais cela nécessite une volonté politique et des moyens adéquats. L'IA peut faciliter les tâches répétitives et améliorer la productivité », a confié M. Sy qui a tout de même assuré que l'intelligence artificielle ne peut pas remplacer la créativité et l'innovation humaines, mais peut aider à préserver le patrimoine culturel et linguistique du Sénégal et de l'Afrique.

Le représentant du ministre de l'Enseignement



supérieur estime que Sénégal dispose d'un personnel d'enseignement et de recherche bien formé qui participe à des congrès et des rencontres prestigieuses au niveau mondial.

Importance de l'Intelligence artificielle

Mamadou Sy a également souligné l'importance de la formation et de la mise à niveau des connaissances pour tirer parti des avantages de l'IA. Il a évoqué la nécessité de développer des data centers et des supercalculateurs pour stocker et traiter les données nécessaires à l'IA.

Le Directeur des Stratégies et de la Planification de la Recherche, au ministère de l'Enseignement supérieur a exprimé sa confiance de voir le Sénégal développer sa propre IA, à condition que la vo-

lonté politique et les moyens adéquats soient mis en place. On peut développer notre propre IA, s'il y a la volonté politique et l'appui de l'État qui est traduit à travers les documents de politique que ce soit Sénégal Horizon 2050, l'Institut National de Développement ou bien la lettre de politique sectorielle de développement du ministère de l'Enseignement supérieur où il y a une part belle qui est réservée au numérique. « À travers le New Deal Technologique qui est vraiment la traduction de la volonté politique de l'État d'accorder une part importante au numérique, particulièrement à l'IA et à toutes les sciences liées à l'IA comme l'internet, les blockchains, le Big data etc. Nous avons les ressources humaines, le personnel d'enseignement et de recherche très bien formé et qui parti-

cipe aux plus grandes rencontres mondiales. D'après le recensement de 2023, la moitié de la population sénégalaise a moins de 19 ans. Donc, des gens qui sont en terminale ou en première année d'université. Et ce recensement nous apprend aussi que les moins de 35 ans constituent 75% de la population donc, c'est une force. Le monde occidental n'a pas cette jeunesse de la population là. L'IA ne connaît pas l'éthique, et n'a pas de déontologie ni cette créativité qui pour le moment reste une propriété de l'humain.

« Par contre, elle peut faciliter les tâches répétitives, faire des rapports, faire le travail de secrétariat, des résumés de réunions. L'IA c'est un outil, il faut savoir l'utiliser à bon escient. Elle nous permet également de sauvegarder la mémoire de notre culture, le patrimoine qu'il soit matériel ou immatériel. Les connaissances technologiques sont très évolutives, donc il nous faut nous mettre à jour, nous mettre à niveau en tout temps et en tout lieu. Et c'est ce qui est demandé aux enseignants chercheurs. La connaissance est le moteur de l'économie moderne », conclut le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'Innovation. Pour sa part, Mahamadou Traoré, enseignant-chercheur au département informatique de l'UGB, et président du comité local d'organisation a précisé que cette conférence qui est organisée chaque année vise à regrouper des chercheurs des différentes universités du Sénégal et de la sous-région pour discuter des sujets actuels en informatique, notamment la technologie numérique avancée et la transformation à l'ère de l'intelligence artificielle.

« L'objectif de cette année, c'est la technologie numérique avancée et la transformation à l'ère de l'intelligence artificielle », a-t-il souligné. Il s'agit pour le président du comité d'organisation de la CNRIA, de partager les résultats de recherches en informatique, réfléchir sur les questions actuelles en informatique, proposer des recommandations concrètes pour le développement de l'informatique dans la région.

Les activités déroulées durant ces 96 heures sont des conférences invitées, des présentations d'articles scientifiques, des tutoriels, des sessions de démonstration et des panels de discussion.

Baye DIAGNE

Le Centre Sheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan de Mbour fonctionnel dès la rentrée

Le ministre de la Formation professionnelle et technique, Amadou Moustapha Njekk Sarré et le directeur général de la fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, Mohamed Haji Al Khoori, ont signé, vendredi, un mémorandum d'entente devant accompagner l'ouverture, dès la rentrée, du centre Sheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan de Mbour.



Le ministre de la Formation professionnelle et le président de la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan.

RUFISQUE - Fruit d'un don de la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan de la République des Émirats arabes unis, le centre de formation professionnelle Sheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan construit à Mbour est désormais opérationnel et prêt à accueillir la première cohorte de pensionnaires dès la prochaine rentrée prévue en octobre. L'annonce a été faite, vendredi dernier, par le ministre de la Formation professionnelle et technique. Amadou Moustapha Njekk Sarré procédait à la signature du mémorandum d'entente devant accompagner l'ouverture de cette infrastructure avec la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan dans les locaux du ministère à Diamniadio. « Nous sommes prêts pour que, dès l'ouverture en octobre 2025, les formations débutent. Le centre est fonctionnel et tout est mis en place. Un directeur est déjà nommé, et nous avons émis également des appels à candidature pour le recrutement des formateurs », informe le ministre. Au-delà de ces garanties, Moustapha Njekk Sarré estime que ce centre vient à point nommé, car il s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés par l'État en matière de formation et d'employabilité des jeunes d'ici 2030. « Le centre nous permettra d'atteindre les ob-

jectifs qui nous sont assignés : la formation dans les cinq prochaines années de 700 000 techniciens à travers la méthode école-entreprise appelée Dual », a indiqué le ministre. Il a saisi l'occasion pour magnifier la nature des relations entre le Sénégal et les Émirats arabes unis. « Les relations entre ces deux pays frères datent de très longtemps. La Fondation Cheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan a jugé nécessaire de participer au développement de notre pays à travers la formation professionnelle qui est l'un des piliers les plus importants de l'agenda national de transformation Sénégal 2050 », note le ministre. Pour sa part, le président de la fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, Mohamed Haji Al Khoori a remercié « le ministère pour le travail remarquable effectué et qui a permis de finaliser ce projet ambitieux ». Flambant neuf, le centre, érigé sur 4 hectares, est composé de 11 bâtiments composés d'un bloc administratif, 12 salles de cours, 2 salles de dessin et une autre réservée à la lecture, des ateliers et une cantine. Il dispose aussi de terrains de football, de basket et de handball.

Mohamed DIENE
(Correspondant)

LE SOLEIL, 23 juin 2025

66 Dans l'agenda national de transformation, le président de la République a mis la formation duale au-devant des piliers.
AMADOU MOUSTAPHA NJEKK SARRÉ

ÉDUCATION ET FORMATION

BACCALAURÉAT TECHNIQUE 2025

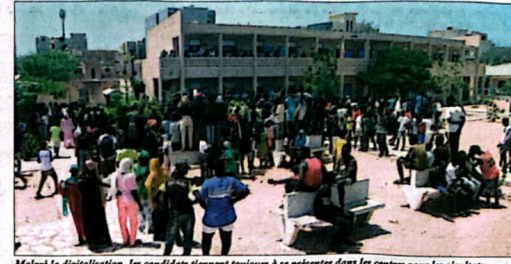
Des résultats mitigés au lycée Maurice Delafosse

Malgré le système de notification par Sms, le centre du lycée Maurice Delafosse a été envahi, hier, dès les premières heures de la matinée. L'émotion était à son comble. Joie, stress et larmes ont rythmé la proclamation des résultats.

À quelques minutes de la délibération, certains candidats du Baccalauréat technique 2025 étaient déjà là, installés dans la cour du lycée technique d'industrie de commerce Maurice Delafosse. Le regard vers le bureau du chef de centre, les doigts nerveusement accrochés à leur téléphone. « Je suis stressé, moi je ne peux pas bouger », lâche Sokhna, une candidate, incapable d'affronter debout l'attente. D'autres, plus détendus en apparence, discutent pour tromper le temps. Les visages sont fermés. Au téléphone, Amina tente de convaincre ses camarades de la rejoindre au centre. « Il faut cesser d'avoir peur, venez. Les Sms durent longtemps avant d'arriver », insiste-t-elle. Sa voix monte, lasse, agacée par l'indistinct de ses amis : « J'en ai marre de vos appels. Vous n'avez qu'à venir », dit-elle.

La tension est palpable. Tous attendent l'instant. À 10h, les membres du jury sont encore à l'œuvre pour les derniers réglages. L'attente devient longue, pesante. Les petits groupes se dispersent à la recherche d'un coin d'ombre. Et soudain, dans le silence tendu, un cri jaillit : Absa vient d'éclater de joie. Elle a reçu le Sms tant attendu. « J'ai mon bac avec mention », jubile-t-elle, sautant avant d'être enveloppé par ses amis dans une série d'accolades.

Mais la joie est une contrainte avec la tristesse des autres. Certains, n'ayant rien reçu, restent figés, les yeux rivés sur les téléphones. D'autres multiplient les appels à leurs parents, inquiets. Ils leur avaient confié le numéro pour la réception des résultats. Pour ceux dont les efforts n'ont pas porté leurs fruits,



Malgré la digitalisation, les candidats tiennent toujours à se présenter dans les centres pour les résultats.

la déception est vive. Les larmes coulent. Un élève s'effondre sur une chaise, incapable de prononcer un mot. Mais, cela n'est que le résultat de la digitalisation enclenchée par l'Office du Bac, renseigne Massamba Seck, président du jury. «

Dès que l'Office valide nos résultats, un message d'alerte est lancé aux candidats ayant réussi. Il est simultanément envoyé aussi aux parents », a expliqué M. Seck. « Je ressens une telle joie que je ne peux m'exprimer. Cela veut dire que tous nos efforts et sacrifices ne sont pas vains », confie Amina Diop. Elle vient de décrocher son diplôme. À ses côtés, Babacar, un autre candidat savoure lui aussi sa réussite. Il est entouré de ses parents, heureux et fiers. « Nous sommes honorés. Il était stressé, mais ça s'est bien passé », déclare la T2, le seul candidat (candidat libre) n'a pas réussi, soit un taux de réussite de 00%. Globalement, sur les 201 candidats, le taux de réussite au niveau du centre tourne autour de moins de 20% », a fait savoir M. Sarr.

Amadou DIOP (Correspondant)

Les numéros défilent, les filiales aussi. Et à chaque nom cité, des cris de joie, des larmes, des bousculades. « Ils ont cité mon nom », hurle une candidate. Petit à petit, la cour du lycée se vide. Les admis s'en vont, pressés de partager la nouvelle avec les parents. Certains consolent leurs camarades qui n'ont pas réussi.

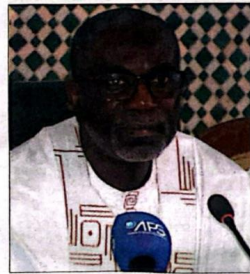
Du côté du jury 1190 de la série Stég, les chiffres tombent : 158 admis au premier tour, 102 admissibles au second tour ; soit un taux de réussite de 77,15 %. Parmi eux, 6 mentions Bien, 36 Assez bien, 116 passables.

Au jury 1191 du département industrie, les résultats sont plus maussades. En série F6, 2 mentions Bien et 3 Assez bien sur 20 admis au premier tour. En Sté développement, 2 mentions Bien, 8 Assez bien pour 28 admis. En T2 électrotechnique, un candidat a pu obtenir la mention Assez bien. Aucun admis n'a été noté dans la série T1.

Daouda DIQUE

AMADOU MOUSTAPHA NJEKK SARRÉ, MINISTRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

« La méthode duale pour réussir l'adéquation entre formation et emploi »



RUFISQUE - Le ministre de la Formation professionnelle et technique, Amadou Moustapha Njeck Sarré, a procédé, hier, à Diamniado, à l'ouverture des travaux préparatoires de l'atelier de partage des résultats de la mise en œuvre des recommandations

issues de l'étude bilan sur la formation duale (2016-2024). Il a profité de l'occasion pour souligner la pertinence de la méthode duale concernant la formation et l'insertion des jeunes. « Nous sommes convaincus que la méthode duale est la voie indiquée pour amener une adéquation entre la formation et l'emploi », a déclaré le ministre en marge des travaux. Il estime que ce système qui allie la théorie en classe et la pratique en entreprise doit être généralisée dans le système pour faire en sorte qu'il y ait une insertion beaucoup plus facile de nos jeunes. « Nous avons l'obligation de la réussir », ajoute-t-il. L'importance du système dual justifie, selon le ministre, tout l'insérêt que les autorités accordent à cette pratique dans le développement et le renforcement d'un capital humain de qualité. « Dans l'agenda national de transformation, le Président de la République a mis la formation duale au-devant des piliers, surtout dans l'axe 2, où la formation professionnelle joue une partition particulièrement importante », a affirmé M. Sarré. Ainsi, dans le cadre des missions qui lui sont assignées, le ministre de la Formation professionnelle devra former 700 000 techniciens d'ici à 2029 et 5 millions d'ici à 2050, dont 1 million de jeunes à travers le système dual.

Mohamed DIENE (Correspondant)

FUITE DES ÉPREUVES DE COMPOSITION AU LYCÉE JULES SAGNA DE THÏÈS

Les professeurs exigent la poursuite de l'enquête

32 enseignants du lycée Jules Sagna de Thïès ont exigé, hier, la poursuite de l'enquête pour déboucher les responsables des fuites qui ont secoué récemment l'établissement.

THÏÈS - Dans une déclaration devant la presse, les enseignants du lycée, par la voix de Lamine Samb, professeur de philosophie et délégué au Conseil de gestion, ont condamné et dénoncé tous les fuites lors de ces compositions. M. Samb et ses camarades ont précisé que « les professeurs du lycée ne sont liés, ni de près ni de loin, à une quelconque fraude ou tricherie ».

Ces enseignants ont rappelé qu'ils n'ont fait que constater des faits de fraude et saisi les autorités académiques et judiciaires, conformément à la circulaire de l'inspection d'académie. Par conséquent, ils ne peuvent pas

être à l'origine des fuites. Malgré l'audition, le déferment et la libération des élèves incriminés, les professeurs du lycée Jules Sagna veulent que toutes les responsabilités soient situées. Pour eux, les enquêtes en cours, doivent être poursuivies jusqu'à terme, pour déboucher les responsables de ces fuites et les sanctionner. Soucieux de former des citoyens modèles, ils ont invité les autorités administratives, académiques, judiciaires et à faire la lumière sur ces fraudes impliquant des élèves, mais aussi d'autres acteurs encore non identifiés. El Hadj Bayre Sarr DIAKHATÉ (Correspondant)

LE SOLEIL, 24 juin 2025

SUD QUOTIDIEN - N° 9621
DU MARDI 24 JUIN 2025

SOCIAL 5

SAINT-LOUIS - POUR RÉCOMPENSER LE MÉRITE CHEZ LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

La Fondation UGB remet 10 Prix d'Excellence aux lauréats et vulgarise sa cagnotte pour la rénovation de la BU

L'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis a abrité, le samedi 21 juin, la première édition de la cérémonie de remise des Prix d'Excellence de la Fondation UGB. Ce sont en tout 10 prix qui vont du leadership à l'innovation en passant par l'ouverture, l'engagement en plus aussi des meilleurs étudiants qui ont été primés. Le but est de récompenser le mérite chez les membres de cette communauté universitaire de Sanar. La cérémonie a eu pour parrain feu Mansour Cama et les responsables de la Fondation UGB projettent de réhabiliter la bibliothèque universitaire (BU) dont le coût s'élève à 2 milliards FCFA.

« Cette cérémonie c'est un prétexte pour reconnaître et célébrer le mérite, l'excellence et les performances remarquables, aussi bien au niveau des étudiants qu'au niveau du personnel, bref, au niveau de toute la communauté universitaire de l'UGB. Dix (10) prix ont été décernés, les prix vont du prix de leadership au prix de l'innovation en passant par le prix de la performance, donc nous avons distribué dix prix dont les nominations ont été choisies par une commission de sélection qui permettent d'assurer la transparence et l'objectivité tout autour du processus », a fait savoir Mme Diop Ndiaye Ngoné Wagué, présidente de la Fondation UGB.

Pour elle, cela est un prétexte pour ceux qui n'ont pas été primés, de comprendre qu'ils n'ont pas démissionnés. Elle a rappelé que la Fondation compte pérenniser cette initiative, espérant que lors de la prochaine édition, il y aura beaucoup plus de prix pour célébrer beaucoup plus d'étudiants et de personnel, membres de la communauté universitaire. « Ce qui fait réfléchir, c'est que l'importance en soi ce n'est pas le prix, mais plutôt le

fait que l'université est un terrain d'excellence, de mérite, de résilience, d'éthique et de déontologie et que ces valeurs-là soient le leitmotiv de tous les étudiants qui sont dans cette université et aussi également du personnel universitaire », a déclaré Mme Diop.

Parlant du parrain de cette cérémonie, en la personne de feu Mansour Cama, elle retient que le regretté a été pour tout le monde un bon exemple, il a été un bon père de famille, un bon citoyen, un bon leader, un bon employeur hors-pair. Il s'est battu toute sa vie pour assurer ou établir un secteur privé national fort et uni. Alors, je pense que c'est un exemple de résilience. Il a toujours défendu avec beaucoup de courtoisie, mais avec beaucoup de fermeté ses convictions et c'est un exemple à suivre pour toute la jeunesse sénégalaise, au-delà des étudiants et du personnel de l'UGB. Alors, Mansour Cama, c'est un exemple pour tous et particulièrement toute la jeunesse sénégalaise, a-t-elle confié au terme de cette cérémonie.



La présidente de la Fondation UGB, ancienne alumni de la première promotion Sanar1 de l'UGB, a également saisi l'occasion pour faire part d'un de leurs projets phares à savoir la réhabilitation de la bibliothèque uni-

ce projet qu'on a lancé à travers un dîner de gala de mobilisation de ressources tenu en février 2023. L'objectif qui était fixé à l'époque était de 2 milliards FCFA. Le projet vise à élargir ou étendre la bibliothèque universitaire ; à

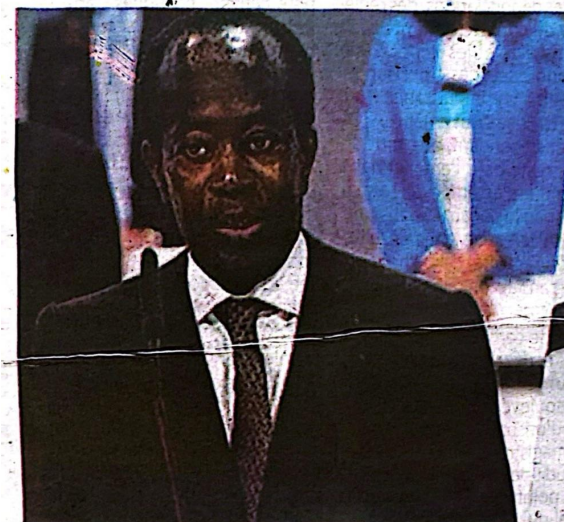
mobilité réduite puissent y accéder, a-t-elle conclu tout en lançant un appel solennel à l'endroit des alumni et de toutes bonnes volontés pour l'atteinte de cet objectif.

YVES TENDENG

JOURNÉE OLYMPIQUE MONDIALE

1200 élèves lancent les Joj Dakar 2026

Comme de coutume, à 492 jours des Joj Dajar 2026, le Comité d'organisation avec à sa tête, Ibrahima Wade, a organisé hier la journée olympique. Elle a vu la participation de plusieurs élèves des écoles de la capitale.



Les préparatifs vont bon train. En Karaté, Baseball, Tirs à l'arc, Fitness, Escrime, Triathlon, Golf, Pentathlon et Rugby, 1200 élèves de l'Inspection d'académie (Ia) de Dakar ont célébré hier (à 492 jours des Joj Dakar 2026) au stade Léopold Sédar Senghor, la journée olympique. La cérémonie a été présidée par le Coordonnateur du Comité d'organisation (Cojo). Selon Ibrahima Wade, Dakar a respecté la coutume car cet événement entre dans le cadre de la célébration de la Journée olym-

pique mondiale, officielle depuis 1948 lors de la 42ème session du Comité international olympique (Cio) qui se tenait à Saint-Moritz (Suisse). En effet, à l'image des 24 heures du sport féminin, cette Journée olympique est une découverte pour de jeunes pousses. A preuve, le Programme d'éducation aux valeurs olympiques (Pevo) a installé un stand pour mettre en lumière ses projets et inciter les jeunes à l'olympisme. « Chaque année, le mouvement olympique sénégalais célèbre cette Journée olympique. Mais cette

fois-ci, nous avons voulu lui donner un cachet particulier. Ce qui permet de pouvoir, à travers des ateliers, sensibiliser sur l'envergure de cet événement », a indiqué Ibrahima Wade. A l'en croire, depuis un certain nombre d'années, ça se fait en partenariat avec le comité d'organisation du mouvement olympique, les fédérations sportives mais surtout le ministère de l'Éducation nationale qui est le ministère mobilisateur de toute cette population d'enfants, également, la ville de Dakar et le ministère des Sports.

« Au moment où nous célébrons cette Journée olympique, il y a l'installation officielle en ce jour de la nouvelle présidente du Cio, Kirsty Coventry, une amie du Sénégal, une amie du Cojo, une africaine, une première femme à la tête du mouvement olympique », a-t-il précisé. Et d'ajouter : « La célébration de cette journée olympique mondiale prend un cachet particulier et je me réjouis de voir qu'il y a autant de garçons que de filles qui participent », a déclaré le coordonnateur du Cojo.

Pour rappel, 2700 athlètes (parité parfaite entre le nombre de femmes et d'hommes), 35 sports dont 10 d'engagement et 244 épreuves, sont attendus à Dakar.

Gaston Mansaly

Pour transformer l'avenir de la jeunesse sénégalaise : Un centre de formation à 2 milliards F Cfa ouvert à Mbour

lequotidien.sn
24 juin 2025

Un nouveau centre de formation professionnelle d'envergure, financé par la Fondation Sheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan, a été officiellement remis au gouvernement sénégalais ce week-end. Ce projet, d'une valeur de plus de 2 milliards F Cfa, vise à transformer l'avenir des jeunes à Mbour, une ville confrontée aux défis de l'exode rural et du chômage. Située à l'entrée de la mégapole Dakar-Thiès-Mbour, la ville de Mbour est un point de convergence pour de nombreux jeunes des régions de Thiès, Fatick et Kaolack, en quête d'opportunités à Dakar.



[Lire la suite](#)

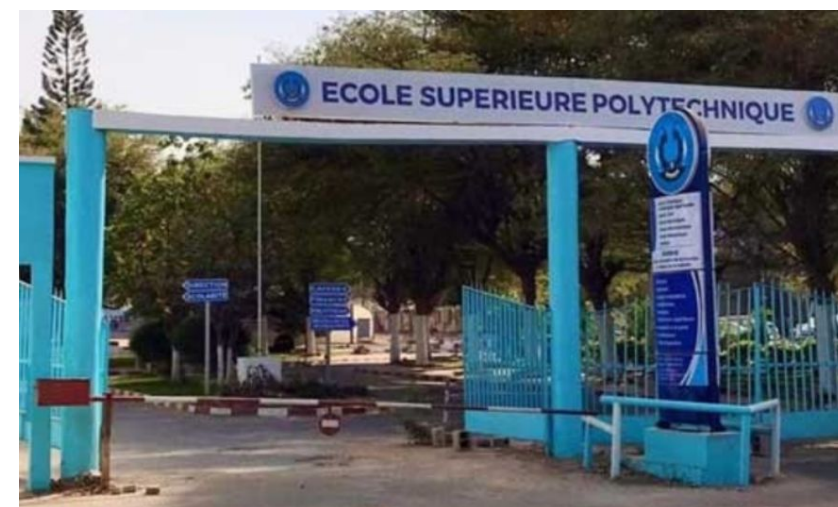
L'École polytechnique de Thiès accueille un symposium sur les sciences et le développement durable du 26 au 28 juin

thiesinfo.com
24 juin 2025

L'École polytechnique de Thiès (EPT) organise, du jeudi 26 au samedi 28 juin 2025, la **quatrième édition de son symposium scientifique**, en parallèle avec ses **doctoriales**, sous le thème : **“Les sciences au service du développement durable”**, annonce un communiqué transmis à l'APS.

Pendant trois jours, l'EPT deviendra le point de convergence de la réflexion scientifique en Afrique de l'Ouest, réunissant **chercheurs, enseignants, doctorants, professionnels, étudiants et passionnés de science** autour des grands enjeux de demain.

[Lire la suite](#)



lesoleil.sn
24 juin 2025

Face à une jeunesse en pleine expansion démographique et un marché du travail structurellement limité, le Sénégal est confronté à un défi majeur : l'emploi des jeunes. Malgré de nombreuses politiques publiques et programmes d'insertion, le chômage et la précarité persistent, alimentés par des obstacles structurels, éducatifs et sociaux. Transformer cette urgence en opportunité exige une action cohérente, inclusive et orientée vers les secteurs porteurs.



[Lire la suite](#)

Contrôle de légalité : Des élus locaux à l'école du droit

lesoleil.sn
24 juin 2025

Onze collectivités territoriales du Sénégal prennent part, depuis ce mardi 24 juin à Saly, à une session de formation axée sur le contrôle de légalité des actes administratifs, dans le cadre du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (Pacasen). L'atelier se tient jusqu'au 26 juin 2025 sous l'égide du Centre national de la Fonction publique locale et de la Formation (Cnfplf).



[Lire la suite](#)

GRAND ANGLE ■ GRÈVE DU SAES

Une paralysie partielle à l'Ucad



photos : Pape Seydi

La grève de 72 heures déclarée par le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes) a été ressentie à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad). Entre des cours maintenus et des séances annulées, les étudiants ont essayé de s'adapter en ce premier jour de grève.

■ Par Daouda DIOUF

Mardi matin, au campus de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad), rien - ou presque - ne trahit l'appel à la grève lancé par le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes). Ici, la vie suit son cours habituel. Dans les allées, au « couloir de la mort » ou à la « petite porte », les mouvements d'étudiants s'enchaînent. Le campus est bondé comme d'habitude. Des groupes d'étudiants se dispersent entre les jardins, les pelouses et les ombres des eucalyptus. Certains révisent, d'autres discutent à voix basse, polycopiés en main. A première vue, c'est une

matinée ordinaire. Mais la grève déclarée par le Saes est bien ressentie. Elle se vit à des rythmes différents selon les Facultés et les filières. Devant le chapiteau annexe de la Faculté des sciences, un cours d'algèbre se déroule sans interruption. Khady Faye, sac au dos, vêtue de blanc, s'apprête à y entrer. « Oui, le prof est là. Il est dans sa voiture », dit-elle en désignant du doigt le véhicule. Elle ignore que le Saes a décidé d'observer 72 heures de grève. « Eux, ils sont en rattrapage, ils viennent de commencer », explique le Pr Dionne, qui a tenu à assurer malgré tout le cours d'atomistique. « Ce sont des cours spéciaux. Il faut aller à la Fac pour comprendre », précise-t-il, suggérant que la grève connaît des exceptions.

Mbaye Ndiaye, étudiant en physique-chimie, ne remarque aucun changement. « Tout se passe normalement depuis ce matin », affirme-t-il. Pourtant, tous les étudiants n'ont pas eu la même chance. À la Faculté des sciences et techniques, certains se sont retrouvés sans professeur. Ndiaye Cor Boy, Khassanatu Diallo et

Khalifa, censés assister à un TP de géologie, prennent leur mal en patience. « On n'a pas vu le prof, mais on espère que ça reprendra jeudi, à la fin du mot d'ordre », soutient Khassanatu. Khalifa, lui, s'inquiète pour les examens du 25 juillet. « Les profs doivent faire en sorte qu'ils ne soient pas perturbés », plaide-t-il. Pour ces étudiants, les cours ont bien connu des perturbations en cette première journée de grève.

Paralysie totale à la Faculté de droit

Pendant ce temps, d'autres poursuivent les enseignements comme si de rien n'était. À l'amply 6, un cours magistral se déroule normalement. Fatou Sarr, étudiante en LI PC, confirme : « J'ai eu mon cours d'électricité ce matin ». Aicha Ndiaye, future biologiste, n'a pas eu autant de chance. Son TP de botanique a été annulé. Elle, au moins, dit comprendre les raisons de la grève du Saes. « Les enseignants sont dans leur droit. C'est à l'État de reverser les cotisations aux ayants droit », affirme-t-elle. Hawa, étudiante en biologie ani-

male, a eu la chance de suivre son cours le matin. Mais elle affirme que ce ne sera pas le cas dans l'après-midi. « Mon prof de 13 heures observe le mot d'ordre. Je vais rentrer, ce n'est pas intéressant de gaspiller le transport pour rien », confie-t-elle. D'autres étudiants, lassés d'attendre, plient bagage. Leur professeur de thermodynamique est absent. À la Faculté de Droit, l'impact de la grève a été plus visible. Aucune salle n'a été ouverte. Les étudiants en ont profité pour réviser dans la cour, d'autres à la mythique place du Bois sacré. Cheikh Tidiane Thiain, en master 1 de droit public, observe la situation. « Aucun prof n'a fait cours ce matin, mais j'attends encore celui de 14 heures », dit-il. Khady Ndiaye, en LI Droit, indique qu'il leur reste trois séances de TD. Elle redoute un impact sur le calendrier. « Si la grève continue, elle risque de retarder le second semestre », fait-elle remarquer. Mais elle admet que les revendications des enseignants sont justifiées. « Le gouvernement doit faire des efforts », indique-t-elle. Aissatou Thiain, sa

camarade, abonde dans le même sens. Elle espère elle aussi une résolution rapide du conflit qui oppose le Saes à l'État. **Inquiétude palpable à la Faculté des Lettres** À la Faculté des Lettres et Sciences humaines, c'est une toute autre ambiance. Ici, l'heure est aux examens. Les couloirs sont envahis. Aissata Bâ, du département de philosophie, consulte le tableau d'affichage. Elle dit n'avoir pas entendu parler de grève des enseignants. « Nous avons commencé les examens depuis lundi et on espère que ça va continuer », affirme-t-elle. Même son de cloche pour Marga Seck, étudiante en master 1 d'anglais : « J'ai eu cours ce matin, je ne suis pas au courant de la grève », affirme-t-elle. Khady Diouf, en première année d'espagnol, prépare activement ses examens. Aucun écho de grève ne semble l'atteindre. À l'Ucad, ce premier jour de grève du Saes a été diversement observé. Si certains cours ont été bloqués, d'autres ont pu se tenir pour diverses raisons.

GRAND ANGLE

■ PENSION DE RÉVERSION AUX VEUVES, VEUF ET ORPHELINS D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Le Saes dénonce l'inertie du Fonds national de retraite (Fnr)

Le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes) a entamé, hier mardi, une grève de 72 heures pour protester contre le retard pris par le Fonds national de retraite (Fnr) dans l'application du décret n°2025-398 relatif au versement de la pension de retraite aux ayants droit.

Soixante-douze heures de grève les mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 juin courant : c'est le mot d'ordre décrété par le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes). Il dénonce, entre autres, l'entêtement du gouvernement de rétrograder la pension de retraite à ne pas appliquer le décret n°2025-398 du 7 mars 2025, relatif au versement de la pen-

sion de retraite des enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires aux veuves, veufs et orphelins. Pourtant, le décret incriminé a bien été signé le 7 mars dernier, à l'issue d'une rencontre tripartite entre le gouvernement, le patronat et les syndicats. Il modifie celui de 2020 signé sous l'ancien régime. Cette nouvelle version représente une

avancée saluée par le Saes, en ce qu'elle intègre désormais la pension de réversion pour les ayants droit et prend en compte la prime de recherche dans le calcul de celle-ci. Les enseignants affirment avoir consenti des sacrifices pour compenser cette mesure, notamment en acceptant des heures supplémentaires dans l'exercice de leur travail et en acceptant une hausse des cotisations. La pension impose aussi la régularisation des cotisations sociales des enseignants détachés avant toute demande d'allocation spéciale de

retraite », avait indiqué le Saes dans un communiqué publié en mars dernier. La signature du décret, selon le syndicat, marque l'aboutissement d'une bataille de plusieurs années. Il a fallu une mobilisation des enseignants-chercheurs, ponctuée par une grève le 13 janvier 2025 et une rencontre avec le Premier ministre le 13 décembre 2024, pour que le gouvernement accède finalement à la demande. Mais entre le texte signé et sa mise en œuvre, le syndicat constate une rupture, renforcée par « l'entêtement du Fonds national de retraite

(Fnr) », qu'il accuse « de refuser de verser les pensions de réversion aux ayants droit ». Le Saes, qui se bat depuis 2020 pour la prise en charge des familles des enseignants-chercheurs décédés, ne compte plus garder son mal en patience. Il pointe également du doigt « la léthargie de la tutelle » sur ce dossier, ainsi que l'absence de réponse aux revendications contenues dans le préavis de grève du 13 janvier dernier. Pour lui, la bataille juridique a été gagnée. Reste maintenant à la faire respecter.

Seydou Prosper SADIO

■ UNIVERSITÉ ALIOUNE DIOP DE BAMBEY

Une première journée de grève bien observée

La section du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes) de Bambey a tiré un bilan satisfaisant de la première journée de grève de 72 heures entamée hier. Les syndicalistes de l'Université Alioune Diop de Bambey sont également revenus sur le déficit d'infrastructures.

DIOURBEL - La première journée de la grève de 72 heures du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes) a été largement suivie à l'Université Alioune Diop de Bambey (Uadb). L'information a été donnée par le coordonnateur de la section locale du Saes, Lat Tabara Sow. Joint au téléphone, le syndicaliste a tiré un bilan satisfaisant de cette première journée, marquée par une suspension des activités pédagogiques. Selon l'enseignant-chercheur, la grève a été largement suivie par les membres du Saes. « Nous sommes satisfaits, parce que le mouvement a été bien suivi dans les trois sites de



notre université, que sont Bambey, Diourbel et Ngoundiane. Nous avons également constaté qu'il n'y a pas eu de cours, d'exams, de travaux dirigés ni de travaux pratiques », a indiqué M. Sow. Le docteur en physique a profité de l'occasion pour rappeler que la grève, décrétée par le bureau national du Saes, est motivée par le non-application du décret n°2025-398 du 7 mars 2025, modifiant le décret n°2020-1788 du

23 septembre 2020, par le Fonds national de retraite (Fnr). Selon Lat Tabara Sow, ce décret exige le versement de la pension de retraite des enseignants-chercheurs décédés à leurs ayants droit. « Les veufs et les veuves de nos collègues rappelés à l'œil peinent à percevoir leur dû. Nous regrettons cette situation et tenons à rappeler au gouvernement que ce point est non négociable », a-t-il indiqué. M. Sow a également

évoqué la situation actuelle de l'Université Alioune Diop, notamment la question des infrastructures. Il a indiqué qu'à l'heure actuelle, leur université compte 5 182 places assises (amphithéâtres, salles de travaux pratiques, salles de travaux dirigés,

laboratoires) pour un effectif global avoisinant les 12 000 étudiants. Le manque d'infrastructures, dit-il, touche aussi le volet social, avec seulement 500 lits disponibles pour cet effectif.

Oumar Bayo BA (Correspondant)

Les examens du premier semestre perturbés dans certaines Ufr de l'Ugb

SAINT-LOUIS - Le mot d'ordre de grève du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes) a été largement suivi à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Ugb). Hier, mardi, lors de la première journée du mouvement, les cours ont été suspendus dans cette université. Les salles de cours et les amphithéâtres n'étaient occupés que par quelques étudiants venus réviser ou effectuer des recherches.

Le mot d'ordre du Saes est motivé par la non-application par le Fonds national de retraite (Fnr), de la pension de réversion des enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires des universités à leurs familles. Hier, mardi, les membres du Saes ont bien respecté le mot d'ordre à l'Université du Sine-Saloum El Hadji Ibrahim Niass (Usssin), selon les propos du coordonnateur local syndical au niveau des trois campus (Fatick, Kaolack et Kafrine).

El Hadji Fodé SARR (Correspondant)

Le mariage du second semestre, initialement prévu pour le lundi 23 juin, a été reporté en raison de la grève du Saes. Le personnel enseignant a brillé par son absence. Joint par téléphone, le responsable du bureau du Saes - section Saint-Louis - n'a pas souhaité se prononcer. Le bureau national du Saes a entamé un mouvement d'humeur de trois jours. Il s'insurge contre la non-application, par le Fonds national de retraite (Fnr), de la pension de réversion destinée aux ayants droit des familles des enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires des universités publiques.

À l'Unité de formation et de recherche (Ufr) des Sciences juridiques et politiques, le calendrier des examens du premier semestre a été perturbé, même si certains étudiants ont pu passer leurs évaluations. Dans cette UFR, le dé-

Jeanne SAGNA (Correspondante)

A DEUX VOIX

■ DAVID CÉLESTIN FAYE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL NATIONAL DU SAES

« C'est une grève que nous regrettons et que nous n'avons pas souhaitée »

Le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes) a déclaré une grève de 72 heures (24, 25 et 26 juin) pour exiger l'application, par le Fonds national de retraite (Fnr), du décret sur les pensions de réversion. Pour le secrétaire général national du syndicat, son organisation n'a pas eu d'autre choix que de lancer ce mot d'ordre. David Célestin Faye dit espérer qu'une solution sera rapidement trouvée.



M. Faye, pourquoi cela bloque-t-il au niveau du Fnr concernant la non-application de la pension de réversion ? Quelle est la position du ministère sur ce blocage ?

Je ne saurais dire pourquoi, mais cela ressemble à de l'acharnement sur des ayants droit sans défense. C'est une double peine qu'on veut imposer à ces familles éplorées. Le président de la République a signé le décret le 7 mars 2025 pour corriger l'injustice infligée aux familles des enseignants-chercheurs décédés. Depuis cette date, nous ne comprenons pas l'attitude du Fnr, qui s'obstine à vouloir exclure les veuves, veufs et orphelins actuels, laissant croire que la réversion est destinée aux familles des « futurs enseignants décédés ». Que fait-on des familles des défunts qui ont déjà cotisé de leur vivant ? Le ministre de l'Enseignement supérieur est au courant de la situation depuis trois mois. En tant que tutelle technique, il lui revient de régler le problème avec la tutelle financière. S'il avait pris les devants et assuré correctement le suivi de l'application du décret, on n'en serait pas là aujourd'hui.

Que comptez-vous faire après ce mot d'ordre de grève ? C'est une grève que nous regrettons et que nous n'avons pas souhaitée, mais on ne nous a pas laissé le choix. Depuis la signature du décret, nous avons alerté toutes les autorités, y compris la tutelle. Nous espérons que, d'ici la fin du mot d'ordre, des instructions seront données pour que le Fnr s'exécute et que l'injustice envers ces familles cesse. Dans le cas contraire, le Saes décline toute responsabilité concernant les perturbations à venir dans l'enseignement supérieur, et notamment dans l'organisation du Baccalauréat.

Les années académiques sont déjà perturbées depuis une dizaine d'années. Ces perturbations ont été aggravées par la Covid, mais aussi par les fermetures intempestives des universités au gré du ca-

lendarier électoral. Les universités peinent à finir le premier semestre de l'année 2024-2025, alors que les bacheliers de 2025 arrivent dans moins d'un mois. À cela s'ajoute le déficit en enseignants, la non-livraison des chantiers, etc. Bref, le non-respect du protocole d'accord Saes-Gouvernement du 6 janvier 2023 et l'absence de négociations sérieuses entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le Saes depuis l'expiration du préavis de grève, le 13 janvier 2025, ne sont guère rassurants quant à la situation catastrophique de l'enseignement supérieur. La responsabilité du Fnr est entièrement engagée dans l'aggravation du décalage de l'année académique, avec son entêtement à exclure les véritables bénéficiaires de la réversion.

Propos recueillis par Aliou KANE

■ PÔLE RÉGIONAL DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE L'UEMOA

La Faculté de médecine de l'Ucad choisie pour abriter le programme santé

La Faculté de médecine, de pharmacie et d'odonto-stomatologie de l'Université Cheikh Anta Diop (Ucad) a été désignée institution régionale d'opérationnalisation du programme de santé de l'Uemoa. Elle a été choisie par les experts des États membres de l'Union.

Dans la mise en œuvre du Pôle régional de formation et de recherche en santé (Pfore-Santé) de l'Uemoa, la Faculté de médecine, de pharmacie et d'odonto-stomatologie (Fmpo) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) a été officiellement désignée par les experts des États membres de l'Union comme institution chargée d'opérationnaliser ce programme stratégique à l'échelle régionale. « Ce choix, validé lors de la réunion de coordination tenue du 10 au 13 juin 2025, consacre l'excellence de l'Ucad dans la formation et la recherche en santé, et positionne la Faculté de médecine comme un acteur régional central

dans la structuration du système de santé dans l'espace Uemoa », renseigne la Fmpo dans un communiqué de presse reçu, hier. « Porté par la Commission de l'Uemoa, le programme Pfore vise à établir des pôles d'excellence académique dans quatre domaines prioritaires : énergie, agriculture, aménagement et santé », a-t-on expliqué. Le choix de la Fmpo, précise-t-on, repose sur des critères de solidité scientifique, de performance pédagogique et de capacité logistique. La Fmpo, rappelle le document, « c'est une expertise reconnue, avec plus de 100 ans d'histoire, depuis



La Faculté de médecine de l'Ucad a été choisie sur la base de critères scientifiques et pédagogiques.

l'École de médecine de l'Afrique occidentale française (Aof) ; un effectif de 425 enseignants-chercheurs et plus de 6.000 étudiants inscrits ; des infrastructures de pointe incluant des laboratoires, centres de recherche et de simulation, et deux Centres d'excellence africains (Cea Agir et Cea-Samef) ; des partenariats institutionnels solides, à l'échelle nationale et internationale ». Cette désignation permet à la Faculté de médecine, de pharmacie et d'odonto-stomatologie de l'Ucad « de piloter la coordination des activités régionales du Pfore-Santé ; faciliter la coopération

scientifique et académique entre les huit États membres ; renforcer la recherche appliquée et l'employabilité dans les filières santé ; contribuer à la souveraineté sanitaire de la région en matière de formation, d'innovation et de soins ». La même source renseigne que le Pfore-Santé ambitionne « de renforcer la formation, la recherche et l'innovation dans les domaines de la santé publique, de la médecine, de la biotechnologie et de la pharmaceutique, tout en promouvant l'approche intégrée One Health qui associe santé humaine, animale et environnementale ».

Selon le document, « la faculté a été brillamment représentée tout au long du processus par deux figures académiques ». Il s'agit du Pr Babacar Faye, chef du service de parasitologie et mycologie médicale et par ailleurs directeur du Centre d'excellence africain Agir « Santé, environnement & sciences Ssciales » et du Pr Mbathio Diop, enseignante-chercheuse au service de santé publique du Département d'Odontologie, désignée également comme rapporteure lors de la réunion de coordination du Pfore-Santé.

Allou KANDE

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNÉGAL

CONVENTION MONDIALE SUR LES QUALIFICATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Massamba Diouf à Paris pour la conférence intergouvernementale des États parties



Le Secrétaire exécutif de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Anaq-Sup), Pr Massamba Diouf, prend part, du 23 au 25 juin 2025, au siège de l'Unesco, à Paris, en France, à plusieurs activités dans le cadre de la deuxième session de la Conférence intergouvernementale des États parties de la Convention mondiale sur des qualifications de l'enseignement supérieur. Selon un communiqué de presse, en sa qualité de président du Comité de la Convention d'Addis-Abéba et du Réseau africain des structures de mise en œuvre de ladite convention, M. Diouf assistera à une réunion stratégique réunissant les présidents des comités de conventions mondiales et régionales, ainsi que les réseaux des structures nationales de mise en œuvre. Cette rencontre, renseigne la source, « vise à faire le point sur l'état de la reconnaissance des qualifications dans chaque région, à identifier des synergies pour renforcer la coopé-

ration interrégionale et mondiale, entre autres sujets ».

Lors de cette session de haut niveau, précise-t-on, le Secrétaire exécutif de l'Anaq-Sup interviendra pour présenter les tendances et défis actuels en matière de reconnaissance sur le continent. Il animera aussi, en rapport avec l'Unesco, une rencontre avec l'ensemble des pays africains pour échanger sur les avantages de la ratification, de promouvoir une diplomatie scientifique axée sur la qualité, de mobiliser les États africains autour d'un leadership régional fort.

« La dernière activité est la participation aux travaux de la conférence intergouvernementale proprement dite comme représentant du Sénégal qui a ratifié cette dite convention », informe le communiqué. À cet effet, explique-t-on, plusieurs points stratégiques seront abordés, notamment l'adoption du programme de travail intérimaire 2025-2027 ainsi que la présentation des directives opérationnelles, entre autres.

A. KANDE

Massamba Diouf à Paris pour la conférence intergouvernementale des États parties

Examens scolaires 2025 : Le Président Diomaye Faye exhorte à la réussite nationale...

Senego
25 juin 2025

Lors du dernier Conseil des ministres, le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a réitéré sa volonté de faire de l'éducation une priorité nationale.

Il a demandé au Gouvernement de garantir une organisation rigoureuse des examens et concours sur toute l'étendue du territoire.

Insistant particulièrement sur le bon déroulement du Baccalauréat général et du Brevet de Fin d'Études Moyennes (BFEM), le Chef de l'État a exhorté les ministères compétents à mettre en place toutes les dispositions logistiques, sécuritaires et administratives nécessaires.

[Lire la suite](#)



« Ma thèse en 180 secondes » : Malang Seydi remporte le titre de 2025

Le Soleil
26 juin 2025

L'Université Alioune Diop de Bambey (Uadb) a abrité, ce jeudi, la finale de la 11ème édition «Ma thèse en 180 secondes » ou 3 minutes. Le doctorant Malang Seydi a remporté le trophée. Abdoulaye Faye, représentant de l'Université Alioune Diop, a gagné le prix du public.

Bambey – Malang Seydi, doctorant en philosophie à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad), a remporté la 11ème édition de la compétition «Ma thèse en 180 secondes». La finale a eu lieu, ce jeudi, à l'amphithéâtre Pgf-Sup de l'Université de Bambey.

[Lire la suite](#)



Formation professionnelle: vers un schéma plus efficace de la méthode duale

Le Soleil
27 juin 2025

Le directeur de cabinet du ministère de la Formation professionnelle et technique, Cheikh Fatma Diop, a présidé, hier, à Diamniadio, en présence du patronat et des syndicats, l'atelier national de partage des résultats de la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude-bilan sur la formation professionnelle duale (2016-2024). Il en a profité pour réitérer l'engagement de l'État à travailler sur un schéma plus efficace concernant cette méthode.



[Lire la suite](#)

Assises nationales des Daara : le comité de pilotage officiellement installé

Le processus de réforme et de valorisation des écoles coraniques au Sénégal franchit une étape importante.

Hier jeudi 26 juin 2025, le ministre de l'Éducation nationale Moustapha Guirassy a procédé à l'installation officielle du Comité de pilotage des Assises nationales des Daara, lors d'une cérémonie tenue à Dakar.



Le Soleil
27 juin 2025

La rencontre a rassemblé un large éventail d'acteurs : membres d'associations islamiques, représentants des familles religieuses, responsables d'institutions étatiques et membres de la société civile. Tous étaient réunis autour d'un objectif commun : réfléchir à l'avenir des Daara et leur meilleure intégration dans le système éducatif national.

[Lire la suite](#)

BAC technique : le lycée El Hadji Abdoulaye Niass de Kaolack enregistre un taux de 72% d'admis au premier tour

Soixante-douze pour cent des candidats du jury 1305 du lycée technique et commercial El Hadji Abdoulaye Niass de Kaolack (centre) ont été déclarés admis au premier tour des épreuves du baccalauréat technique, a-t-on appris d'Oumar Ngor Thiam, président dudit jury. "Sur les 306 candidats qui ont composé dans ce jury 1305, 73 sont admis d'office, au premier tour, soit un taux d'admission de 72%", tandis que "154 candidats sont autorisés à subir les épreuves du second tour, soit un pourcentage de 49,2%", a-t-il notamment dit.



Sud Quotidien
25 juin 2025

[Lire la suite](#)

Thiès – Symposium sur les sciences et le développement durable de l'Ept : Chercheurs, enseignants échangent sur les grands enjeux

L'Ept et l'Ensa de Thiès tiennent, depuis trois jours, un Symposium sur les sciences et le développement durable. Un moment fort de réflexion pour échanger sur les grands enjeux du moment autour de ces questions. Par Cheikh CAMARA –

La 4e édition du Symposium scientifique interdisciplinaire annuel de 72 heures (jeudi, vendredi et samedi), co-organisée par l'Ecole polytechnique de Thiès (Ept) et l'Ecole nationale supérieure d'agriculture (Ensa), sur le thème : «Les sciences au service du développement durable», en vue d'une transformation durable du secteur agricole et scientifique au Sénégal, constitue un événement majeur axé sur la souveraineté numérique, énergétique et alimentaire, qui a fait de l'Ept le point de convergence de la réflexion scientifique en Afrique de l'Ouest.



Le Quotidien
27 juin 2025

[Lire la suite](#)

ACTUALITE INTERNATIONALE



Education et Culture : le Togo accueille les Rencontres africaines pour les ressources éducatives

togofirst.com
24 juin 2025

La capitale togolaise abrite depuis ce mardi 24 août, la deuxième édition des Rencontres africaines pour les ressources éducatives (RARE). Le projet, initié et financé par l'Agence française de développement (AFD), et mis en œuvre par l'UNESCO et l'Institut français, vise à améliorer l'accès équitable des élèves du primaire et du secondaire à des ressources éducatives variées et de qualité.

Pendant trois jours, représentants des ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et acteurs professionnels de la chaîne du livre (éditeurs, libraires, auteurs), issus de treize pays francophones d'Afrique subsaharienne, plancheront sur diverses thématiques.



[Lire la suite](#)

ACTUALITE SYNDICALE



SUD QUOTIDIEN - N° 9620
DU LUNDI 23 JUIN 2025

ACTUALITE 5

RETRAITE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS FACE AU BLOCAGE DU FNR

Le SAES annonce une grève de 72 heures

72 heures de grève les mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 juin 2025, c'est le mot d'ordre de grève décrété par le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES). Il dénonce, entre autres, « l'entêtement du Fonds national de retraite » à ne pas appliquer le décret n° 2025-398 du 7 mars 2025 aux veuves, veufs et orphelins des enseignants-chercheurs et chercheurs décédés en refusant de leur reverser la pension de réversion.

Le sous-secteur de l'enseignement supérieur est de nouveau secoué. Le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES) a décrété un mot d'ordre de grève de 72 heures, prévu les mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 juin 2025. En ligne de mire : l'application immédiate du décret n° 2025-398 du 7 mars 2025 relatif à l'allocation spéciale de retraite des enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires.

Dans un communiqué rendu public samedi 21 juin, le Bureau

national du SAES fustige « l'entêtement » du Fonds national de retraite (FNR), qu'il accuse de refuser de verser la pension de réversion aux veuves, veufs et orphelins d'enseignants-chercheurs décédés. Il pointe également « la léthargie de la tutelle » sur ce dossier et l'absence de réponse aux revendications contenues dans le préavis de grève du 13 janvier dernier.

« Le Bureau national, sur mandat de la Conférence nationale des sections tenue le 17 mai à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, a décidé d'observer

une grève de 72 heures pour exiger l'application sans délai du décret présidentiel », précise le texte. Pendant ces trois jours, le SAES appelle à l'arrêt total des cours, des soutenances, des délibérations, ainsi qu'à la suspension des activités admi-

nistratives et des formations payantes.

Le syndicat enjoint ses militants à maintenir la pression pour « restaurer la dignité des familles des camarades disparus ». Et avertit : si la situation ne se débloque pas, il envisage de boycotter la présidence des jurys du baccalauréat 2025.

Le décret incriminé, signé le 7 mars dernier à l'issue d'une rencontre tripartite entre le gouvernement, le patronat et les syndicats, modifie celui de 2020. Cette nouvelle version représente une avancée saluée par le SAES : elle intègre désormais la pension de réversion

pour les ayants droit et prend en compte la prime de recherche dans le calcul de la pension. Elle impose aussi la régularisation des cotisations sociales des enseignants détachés avant toute demande d'allocation spéciale de retraite. Mais entre le texte signé et sa mise en œuvre, le syndicat constate une rupture. Le SAES, qui se bat depuis 2020 pour la prise en charge des familles des enseignants-chercheurs décédés, ne compte plus temporiser. Pour lui, la bataille juridique a été gagnée. Reste maintenant à la faire respecter.

MARIAME DJIGO



ACTUALITÉ

lesechosdujour@gmail.com

6

CRISE DANS LE SUPERIEUR À CAUSE DE LA PENSION DE RÉVISION Le Saes décrète une grève de 72h pour exiger l'application du décret

Le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes) a décrété une grève de 72 heures, les mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 juin 2025. Cette décision découle de ce que le Bureau national du syndicat qualifie d'«entêtement injustifiable» du Fonds national de retraite (Fnr) à ne pas appliquer le décret n°2025-398 du 7 mars 2025, qui modifie le décret de 2020 instituant une allocation spéciale de retraite au profit des enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires des universités.

UN DÉCRET BAFOUÉ ET DES FAMILLES OUBLIÉES

Signé par le président de la République et le Premier ministre, le décret n°2025-398 étend explicitement les bénéfices de cette allocation spé-

ciale de retraite aux ayants droit, veuves, veufs et orphelins des enseignants-chercheurs et chercheurs décédés. Cependant, selon le Saes, le Fnr continue de refuser de reverser la pension de réversion à ces familles, au mépris de la loi. «Ce refus est non seulement illégal, mais aussi profondément immoral. Il porte atteinte à la mémoire de nos collègues disparus et compromet la dignité de leurs familles», dénonce le Bureau national dans un communiqué publié ce 21 juin.

UNE TUTELLE SILENCIEUSE FACE À LA CRISE

Le syndicat pointe également la «léthargie» du ministère de tutelle, accusé de ne pas faire respecter un décret

pourtant entré en vigueur depuis plus de trois mois. À cela, s'ajoute l'inaction de l'État face aux doléances exprimées dans le préavis de grève du 13 janvier 2025, resté sans réponse. Réunis en conférence nationale le 17 mai dernier à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, les militants du Saes ont donné mandat de «poursuivre la lutte par tous les moyens syndicalement appropriés».

APPEL À UNE MOBILISATION TOTALE ET MENACE SUR LE BACCALAURÉAT

Durant les trois jours de grève annoncés, le Saes appelle ses militants à suspendre toutes les activités pédagogiques, cours, soutenances, délibérations, ainsi que toute participation aux tâches admi-



nistratives et aux réunions. Il est également demandé de cesser les formations payantes. Au-delà de cette grève, le syndicat avertit : «si le Fnr persiste dans son refus d'appliquer le décret, le Saes pourrait appeler ses membres à boycotter la présidence des jurys du baccalauréat 2025.»

Pour les enseignants-cher-

cheurs, il ne s'agit pas d'une simple querelle administrative, mais d'un combat pour la reconnaissance de leurs droits, même après la mort. «Nous ne réclamons pas des privilèges, mais le respect d'une loi de la République», insistent les représentants du syndicat.

Baye Modou SARR

REMOUS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Saes décrète 72 heures de grève générale

Le syndicat autonome des enseignants supérieur (Saes) a finalement engagé le combat pour la résolution de ses problèmes. Face à l'entêtement des autorités, David Célestin Faye et Cie ont décrété 72 heures de grève pour exiger l'application du décret relatif à l'allocation spéciale de retraite au profit des enseignants-chercheurs et chercheurs décédés.

Sauf changement de dernière minute, les enseignements dans les universités seront perturbés à partir de ce mardi. Pour cause, le syndicat autonome des enseignants supérieurs (Saes) a décrété un mot de grève de 72h les mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 juin 2025. Le secrétaire général du Saes, David Célestin Faye et Cie dénoncent la non-application du décret n° 2020-1788 du

23 septembre 2020 créant une allocation spéciale de retraite au profit des enseignants-chercheurs universités et chercheurs titulaires. «On constate que malgré la signature par le président de la République et le Premier ministre du décret n° 2025-398 du 7 mars 2025 modifiant le décret n° 2020-1788 du 23 septembre 2020 créant une allocation spéciale de retraite au profit des enseignants-chercheurs universités; et chercheurs titulaires, de l'entêtement du FNR à ne pas appliquer ledit décret aux veuves, veufs et orphelins des enseignants-chercheurs et chercheurs décédés en refusant de leur reverser la pension de réversion; la léthargie de la tutelle sur cette question ainsi que sur celles du préavis de grève du 13 janvier 2025», dénonce le syndicaliste. Par conséquent, le SAES

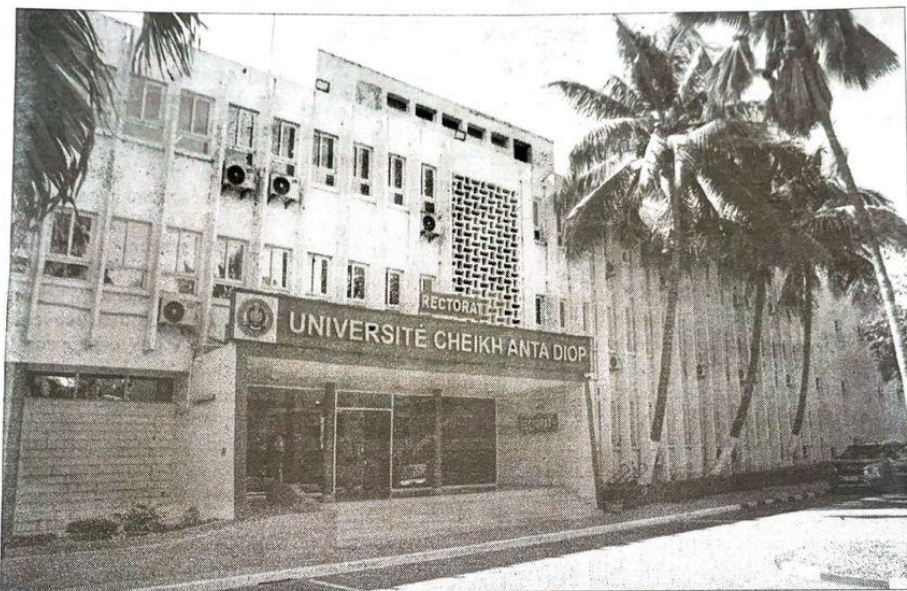
demande aux militants de «sur» seoir non seulement aux activités pédagogiques (cours, soutenances, délibérations), mais aussi à toute participation à des activités administratives et réunions ; suspendre les formations payantes».

Le Bureau national lance aussi un appel à tous ses militants pour une «forte mobilisation afin d'exiger l'application sans délai par le FNR du décret n° 2025-398 du 7 mars 2025 pour la restauration de la dignité des familles des défunts camarades». «En tout état de cause, le SAES n'exclut pas de demander à ses militants le boycott de la présidence des jurys du baccalauréat 2025 si l'injustice infligée par le FNR aux familles des défunts collègues persiste», prévient le secrétaire général national du Saes.

Ousmane SALL

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le Saes en grève à partir de mardi



Les activités pédagogiques et administratives vont connaître une perturbation avec la grève du Saes dans les universités publiques.

Dans un communiqué de presse, le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes) annonce une grève de 72 heures à partir du 24 juin prochain. David Célestin Faye, secrétaire général national du Saes et ses camarades dénoncent la non application par le Fonds national de retraite (Fnr) de la pension de réversion aux ayants droit des universités. Le Saes dit avoir constaté, la signature par le Président de la République et le Premier Ministre du décret n° 2025-398 du 7 mars 2025 modifiant le décret n° 2020-1788 du 23 septembre 2020 créant une allocation spéciale de retraite au profit des enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires des universités. Le syndicat constate

également « l'entêtement du Fnr » à ne pas appliquer ledit décret aux veuves, veufs et orphelins des enseignants-chercheurs et chercheurs décédés en refusant de leur reverser la pension de réversion. Le syndicat dénonce aussi la « léthargie » de la tutelle sur cette question ainsi que sur celles du préavis de grève du 13 janvier 2025.

Il rappelle le mandat donné au Bureau national par la Conférence nationale des sections du 17 mai 2025 à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis relativement à la poursuite de la lutte. Par conséquent, le Saes demande aux militants de surseoir non seulement aux activités pédagogiques (cours, soutenances, déli-

bérations), mais aussi à toute participation à des activités administratives et réunions. Il demande de suspendre les formations payantes. Ainsi, le Bureau national lance-t-il un appel à tous les militants pour une forte mobilisation afin d'exiger l'application sans délai par le Fnr du décret n° 2025-398 du 7 mars 2025 pour la restauration de la dignité des familles des défunts camarades. « En toute état de cause, le Saes n'exclut pas de demander à ses militants le boycott de la présidence des jurys du baccalauréat 2025 si l'injustice infligée par le Fnr aux familles des défunts collègues persiste », menace le syndicat.

Allou KANDE



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le Saes boycotte les amphis pour trois jours à partir de mardi

Le Syndicat autonome de l'enseignement (Saes) supérieur a déterré la hache de guerre.

Le Saes a décrété un mot de grève de 72h les mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 juin 2025. Le syndicat a pris cette décision après avoir constaté « l'entêtement » du Fonds national de retraite (Fnr) à ne pas appliquer aux veuves, veufs et orphelins des enseignants-chercheurs et chercheurs décédés le décret créant une allocation spéciale de retraite au profit des enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires des universités ».

Le Saes fustige aussi « la léthargie de la tutelle sur cette question ainsi que sur celles du préavis de grève du 13 janvier

2025 ».

Aussi, il demande à ses membres de « surseoir non seulement aux activités pédagogiques (cours, soutenances, délibérations), mais aussi à toute participation à des activités administratives et réunions ». De même, le Saes demande la suspension des formations payantes.

Le syndicat « n'exclut pas de demander à ses militants le boycott de la présidence des jurys du baccalauréat 2025 si l'injustice infligée par le Fnr aux familles des défunts collègues persiste ».

Gaston Mansaly

VIE ETUDIANTE



Crise à l'ENTSS : Les étudiants dénoncent six mois sans bourse ni indemnité et interpellent les autorités étatiques

Dakaractu
25 juin 2025

Les étudiants de l'École nationale des travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS), une institution sous la tutelle du ministère de la Santé et de l'Action sociale, tirent la sonnette d'alarme. Depuis plus de six mois, ils affirment n'avoir perçu aucune bourse, aucune indemnité de stage, ni subvention pour mémoire. Une situation qu'ils jugent intenable et injuste. Ils sont 120 étudiants touchés par ces retards, dans une école censée former les futurs piliers de l'action sociale au Sénégal.



[Lire la suite](#)

■ CLUB CEDEAO-UCAD

Les étudiants, vecteurs de l'intégration régionale

En lançant le Club Cedeao-Ucad, dans le cadre du cinquantenaire de l'institution cette année, les étudiants ne veulent plus subir les événements, mais aspirent à agir pour faire de l'intégration régionale une réalité.

Dans un amphithéâtre vibrant aux couleurs de l'unité africaine, les étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) ont tenu à marquer de leur empreinte le cinquantenaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Ils ont lancé officiellement, samedi 21 juin, le Club Cedeao-Ucad. Ces jeunes sont conscients de leur rôle dans le renforcement de l'intégration et leur activité s'inscrit dans une volonté de donner un nouveau souffle à celle-ci, dans une région marquée par des crises multiformes.

Placée sur le thème : « Intégration, paix et développement : la jeunesse universitaire au cœur de la vision 2050 de la Cedeao », l'initiative a été saluée. Téning Cissé, présidente du Club Cedeao-Ucad, a précisé qu'il s'agit de donner une existence officielle à leur structure active depuis plusieurs années, soulignant que

l'objectif est d'installer des clubs dans chaque université publique afin de faire des campus des foyers d'engagement régional. Elle a soutenu que « ces clubs ne sont pas de simples espaces de discussion, mais des lieux de propositions concrètes pour faire passer la Cedeao des États à celle des peuples ».

Former, unir, sécuriser : des pistes pour une Cedeao forte

Mamadou Philippe Diatta, chargé des relations extérieures, abonde dans le même sens. Il rappelle que la vision 2050, mise sur une inclusion sociale réelle, implique jeunes, femmes et enfants. « Il ne s'agit pas seulement de saluer nos engagements, a-t-il dit, mais de nous accompagner techniquement et financièrement ».

Président du Centre de recherche et d'études pour le développement en Afrique (Creda) Aliou Badara Sy, parrain de la cérémonie, a ap-



Les étudiants initiateurs du Club Cedeao-Ucad.

porté un regard plus structurel. Il a rappelé que les grandes puissances, telles que les États-Unis ou l'Union européenne, doivent leur force à l'intégration.

M. Sy a affirmé qu'un organe d'information et de communication panafricain serait essentiel pour renforcer la connaissance mutuelle entre peuples ouest-africains. Il a insisté sur la nécessité d'une intégration régionale à travers des assises régionales de la sécurité.

Le président du Creda a toutefois regretté que l'Afrique soit « un continent riche par sa population et ses potentialités, mais pauvre en initiatives ». La solution, à ses yeux, c'est une formation professionnelle de masse et une valorisation du potentiel agricole, halieutique et minier de la sous-région.

Il a dès lors, appelé les universités, les organisations non gouvernementales et les centres de recherche à soutenir les étudiants dans leur

engagement. « On ne pilote pas un projet avec seulement des idées, il faut aussi des moyens », a insisté Alioune Badara Sy en mettant en garde contre une foi excessive dans les projections lointaines. « Il ne faut pas seulement rêver de 2050, il faut construire, dès aujourd'hui, une intégration des peuples, car les politiques ne sont pas toujours le reflet des aspirations profondes », a-t-il assuré.

Daouda DIOUF

UCAD : les étudiants handicapés réclament une charte plus inclusive et des campus accessibles

Walf.net
26 juin 2025

À l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), les étudiants en situation de handicap réclament une meilleure prise en compte de leurs besoins. Selon Le Quotidien, qui a couvert un atelier de deux jours tenu à l'UCAD 2, ils dénoncent les insuffisances de la Charte des examens, jugée peu adaptée à leur réalité.

Le professeur Moussa THIARE, cité par le journal, a relevé que la charte actuelle « évoque le handicap, mais de manière superficielle et sans mesures concrètes ».

[Lire la suite](#)



« Aquatus », l'aquaponie intelligente: le pari écoresponsable des étudiants de l'Esp

À seulement 22 ans, Amadou Cissé pilote un projet novateur à l'École supérieure polytechnique de Dakar. Avec son équipe d'étudiants en génie mécanique, il lance "Aquatus" : une solution d'aquaponie intelligente, accessible et durable, conçue pour démocratiser une agriculture économe en eau et sans produits chimiques, du foyer urbain aux exploitations rurales.



Le Soleil
27 juin 2025

[Lire la suite](#)

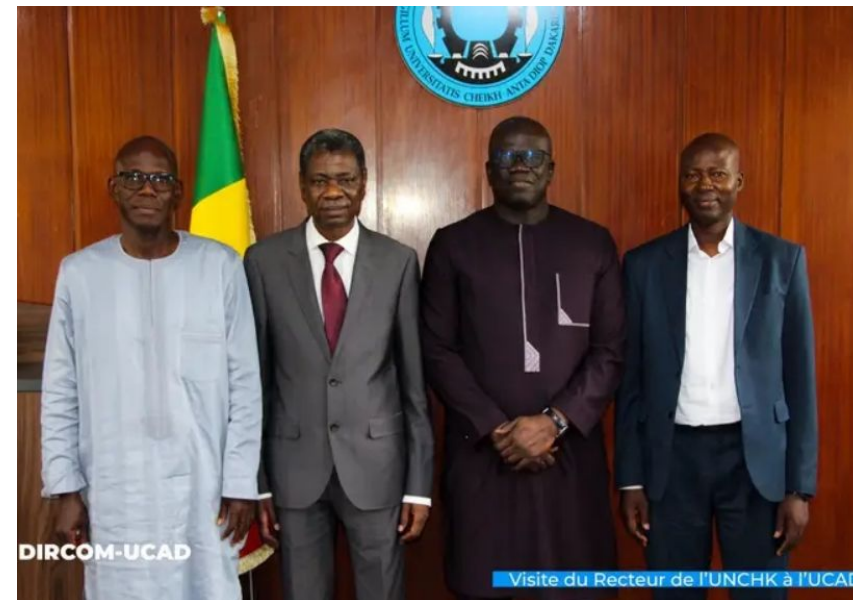
ILS ONT PARLE DE NOUS



New Deal Technologique : UCAD et l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE scellent une alliance forte.. .

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et l'Université Numérique Cheikh Hamidou KANE (UN_CHK) amorcent un tournant décisif dans le paysage de l'enseignement supérieur au Sénégal.

Une rencontre s'est tenue récemment entre les autorités des deux institutions, dans le cadre du New Deal Technologique initié par l'État sénégalais.



Représentée par le Pr Samuel OUYA, Recteur de l'UN_CHK, et le Pr Ndiaga BA, Directeur des Espaces numériques ouverts (ENO), la délégation a été reçue par le Pr Alioune Badara KANDJI, Recteur de l'UCAD, en présence du Pr Idrissa LY, Vice-Recteur chargé de la recherche et du partenariat.

[Lire la suite](#)

Senego
24 juin 2025

Kaolack hôte de la sixième édition de la Coupe du recteur de l'UN-CHK

Kaolack, 26 juin (APS) – La ville de Kaolack (centre) va abriter, du 22 au 26 juillet prochains, la sixième édition de la Coupe du recteur de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK), a appris l'APS de source officielle.

APS
26 juin 2025

L'annonce a été faite, jeudi, au cours d'une réunion du comité régional de développement (CRD) consacrée à cette compétition.

Elle verra la participation de 700 étudiants venant de plusieurs espaces numériques ouverts (ENO) du Sénégal, avec au programme plusieurs compétitions en football, scrabble, handball, etc.



[Lire la suite](#)

Kaolack : la capitale du Saloum hôte de la sixième édition de la Coupe du recteur de l'UN-CHK

APS TV
26 juin 2025



SOCIÉTÉ

[Regarder la vidéo](#)

Foo nekk foofu la



Mouhamadou Moctar Watt préside la réunion : Préparatifs de la Coupe du Recteur à Kaolack

Kaolack se prépare à accueillir la 6^e édition de la Coupe du Recteur de l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) du 21 au 27 juillet. Cet événement annuel, plus qu'un simple tournoi inter-Espaces Numériques Ouverts (ENO), est un moment fort de cohésion sociale, de développement local et de visibilité pour l'enseignement à distance.

Senego
27 juin 2025

Sous le thème « Sports, Actions et Loisirs pour l'ouverture et la mutualisation » (SALOUM), cette manifestation réunit des étudiants des quatorze régions du pays autour des valeurs du sport, de la solidarité étudiante et du développement communautaire. L'Université affirme ainsi son rôle dans la construction d'un modèle d'équilibre et de solidarité.



[Lire la suite](#)

Coupe du recteur de l'Université Cheikh Hamidou Kane : un catalyseur de citoyenneté étudiante et de cohésion sociale

Du sport, du civisme et de la solidarité. Kaolack s'apprête à accueillir, du 21 au 27 juillet, la 6^e édition de la Coupe du Recteur de l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane. Plus qu'un simple tournoi inter-ENO, cette manifestation annuelle s'impose comme un rendez-vous majeur de cohésion sociale, de développement local et de visibilité pour l'enseignement à distance. À moins d'un mois de l'événement, les autorités et les organisateurs affûtent les derniers réglages pour accueillir les milliers d'étudiants attendus.



Sud Quotidien
27 juin 2025

[Lire la suite](#)

ACTUALITE UN-CHK



Phase finale 6ème édition Coupe du Recteur de l'UN-CHK à Kaolack : l'administration territoriale s'engage pour la réussite de l'événement

unchk.sn
27 juin 2025

En prélude à la tenue de la phase finale de la 6ème édition de la Coupe du Recteur (CDR) de l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) prévue du 21 au 27 juillet 2025 à Kaolack, un Comité régional de développement (CRD) spécial sur l'événement s'est tenu le jeudi 26 juin 2025 à la salle de réunion de la gouvernance de la région hôte.

Une délégation de l'UN-CHK conduite par son Recteur Pr Samuel OUYA et composée de M. Hammadou BALDE, Secrétaire général de l'université, M. Papa Bakary MBAYE président du comité d'organisation de la Coupe du Recteur, de directeurs et responsables de structures, a été reçue par M. Mouhamadou Moctar WATT, Gouverneur de la région, pour une séance de travail autour des activités et besoins nécessaires.



[Lire la suite](#)



**Élèves et communauté éducative
 venez découvrir aussi l'UN-CHK en ligne**

rendez-vous <https://universalon.unchk.sn>
sur la plateforme : **du 13 au 15 juin 2025**



-  Visite virtuelle
-  Echanges avec le personnel pédagogique



support@unchk.edu.sn ou contact@unchk.edu.sn

Proximité, Ouverture, Engagement,
Excellence, Ethique





Nouvelle antenne

de l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK)



Avenue Bourguiba,
rue n°13, Immeuble Adja Rokhaya

Scannez ici
pour la localisation



Foo nekk foofu la

AGENDA



AGENDA



THÈME :

**Intelligence Artificielle - Traitement
des Données Appliquées**



Lundi 16 juin 2025
à partir de 9H



Université Iba Der THIAM
de Thiès



Pour plus d'informations, écrire à :
sokhna.ndiaye@urdfs.edu.sn

 **YouTube**
• LIVE

Retransmis sur
@UNCHK_Sn



Foo nekk foofu la

Foo nekk foofu la



AGENDA



Bonne
année
académique



En direct sur



Retransmission sur



*Sciences, Technologies et Numérique



Foo nekk foofu la

Foo nekk foofu la



Retour académique
2024-2025

AMPHI
DE RENTRÉE

de la 3^{ème} promotion
de la formation STN*
de l'Ecole doctorale (ED)

THÈME : « Docteur(e) un jour, acteur(rice) du monde
demain : préparer son avenir professionnel dès
aujourd'hui »



Lundi 30 juin 2025
à partir de 15H00

*Proximité, Ouverture, Engagement,
Excellence, Ethique*





Football, Handball
Hackathon, Scrabble
Concours artistiques
et culturels, Service
à la communauté



PHASE FINALE

du **21 au 27 juillet 2025**



Foo nekk foofu la

6^{ÈME} ÉDITION

COUPE DU RECTEUR

Kaolack 2025

THEME :

« Sports, Actions et Loisirs pour
l'Ouverture et la Mutualisation (SALOUM) »



Pour toute information :

<https://www.unchk.sn/coupe-du-recteur-de-lun-chk/>

OPPORTUNITES





FORCE-N : recrutement de mentors pédagogiques

FORCE-N mis en place par l'UN-CHK et la fondation Mastercard, lance un appel à candidatures pour le recrutement de mentors pédagogiques pour les certificats de compétence De Intelligence Artificielle ; Data Analysis ; Data Engineering. Les dossiers de candidature peuvent être soumis à travers le formulaire de candidature à l'adresse suivante : <https://urlz.fr/nn1s>.

Le dossier de candidature doit impérativement comporter les éléments suivants : lettre de motivation ; CV actualisé, copies des diplômes et certificats obtenus

Les fiches d'appel à candidatures sont consultables via les liens ci-après :

[AAC - certificat de compétence en INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ;](#)

[AAC - certificat de compétence en DATA ANALYSIS ;](#)

[AAC - certificat de compétence en DATA ENGINEERING.](#)

Pour toute information complémentaire, écrire à mentorat@unchk.edu.sn.

Appel à candidature pour la 5e Edition du «Prix Galien Afrique»

En partenariat avec la Fondation Galien, l'Association Galien Afrique lance un appel à candidature pour la 5e Edition du «Prix Galien Afrique». Le Prix Galien Afrique récompense la recherche, l'excellence et l'innovation sur le continent africain.

Les catégories de prix sont les suivantes : Meilleur produit pharmaceutique, Meilleur produit de tradithérapie, Meilleur produit biotechnologique, Meilleure technologie médicale ou solution digitale (dispositif médical, de diagnostic, e-santé, télémédecine, dossier patient, etc.)

Chaque Prix est doté d'une bourse de 20.000.000 FCFA (Vingt millions de francs CFA); soit environ 30.000 USD (Trente mille US Dollars)

Les dépôts de candidature sont faits uniquement par voie électronique sur la base du formulaire disponible sur le site www.prixgalienafrique.com.

Pour toute question, s'adressez à secretariat@prixgalienafrique.com.

Date Limite de candidature : **Lundi 30 juin 2025 à 23 heures 59 minutes (GMT).**

Programme d'Excellence : Opportunité de Bourse pour les Jeunes Étudiants-Athlètes Sénégalais

Le Gouvernement italien, à travers le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI), en partenariat avec Università degli studi di Roma "Foro Italico", lance la première édition du programme de bourses « L'Italie court vers l'avenir ».

Ce programme d'excellence vise à soutenir de jeunes étudiants-athlètes issus de plusieurs pays africains, dont le Sénégal, dans la poursuite de masters spécialisés en « Sciences et techniques du sport » ou en « Gestion du sport ».

Ce que propose la bourse :

- Montant : 9 000 euros par an
- Durée : 9 mois à partir du 1er octobre 2025
- Lieu : Université de Rome « Foro Italico », Italie 
- Langue requise : Niveau B2 en italien

Candidatures ouvertes du 3 juin au 04 Juillet 2025 (12h00, heure de Rome)

Tous les détails sont disponibles dans l'appel à candidatures <https://shorturl.at/1AXYh>

REPUBLIQUE DU SENEGAL N° MESRI/Cab/SG/DC/DB/DBE/BEPA/hs.



N° 0000747

Un Peuple-Un But-Une Foi

Dakar, le

11 AVR 2025

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Ministre,

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation communique :

L'Ambassade de la République islamique du Pakistan à Dakar, informe que l'Université COMSATS d'Islamabad (UCI) a offert des bourses d'études pour les Etats membres de COMSATS pour le programme de formation **Master et PhD** (doctorat) du semestre d'automne 2025.

Certains programmes clés sont énumérés ci-dessus :

Computer Sciences	Mathématiques	Management Sciences
Electrical Engineering	Physics	Project Management
Météorology	Chemistry	Biosciences
Earth Sciences (Applied Geology)	International Relations	Development Studies
Environmental Sciences	Artificial Intelligence	Software Engineerin
Data science	Remote Sensing et GIS	Chemical Engineerin

Les détails concernant la procédure d'admission, les critères d'éligibilité, le calendrier des admissions, le forum de candidature et les détails des bourses sont disponibles sur le Site web du UCI :

www.Comsats.edu.pk, sous l'onglet 'International Students' ou à

<http://ww2.comsats.edu.pk/internationalstudents/>.

Il faut aussi signaler que les candidats aux bourses de CUI, assureront leur autofinancement dès l'admission dans les programmes de premier cycle.

La date limite de dépôt des candidatures pour les admissions de l'automne 2025 est fixée au **lundi 30 juin 2025, délai de rigueur.**


LE MINISTRE
El Hadji
Abdourahmane DIOUF

Lancement du Prix de la traduction Ibn Khaldoun-Senghor 2025 de l'OIF et l'ALESCO

L'OIF et l'ALECSO, l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences, annoncent l'ouverture des candidatures pour la 18e édition du Prix de la traduction Ibn Khaldoun – Léopold Sédar Senghor.

Le Prix Ibn Khaldoun – Senghor récompense la traduction du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français d'une œuvre littéraire et/ou en sciences humaines et sociales (En savoir +)

Le dernier délai pour la présentation des dossiers de candidature est fixé au 30 juin 2025.

[Plus d'informations](#)



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**Appel à Candidatures pour le recrutement du Responsable Technique du
Centre National de Microscopie Électronique (CNME) de DIAMNIADIO.**

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, lance un appel à candidature en vue de recruter, un Responsable technique (Ingénieur de recherche) en microscopie électronique pour le Centre National de Microscopie Électronique (CNME) de la Cité du Savoir à Diamniadio.

I- Mission principale

Le Responsable technique sera en charge des microscopes ; de la réalisation des études de caractérisation des différents échantillons ; de la gestion et de la maintenance courante des appareils. Il/elle assurera une veille scientifique et technique.

II- Activités principales

- concevoir les protocoles d'analyse ;
- élaborer les fiches d'utilisation des microscopes ;
- effectuer et superviser la conduite des expériences ;
- superviser et évaluer les techniciens ;
- valider les bulletins d'analyse ;
- former et/ou assister les utilisateurs sur les microscopes et appareils connexes ;
- traiter les données expériences et aider à l'interprétation des résultats ;
- participer aux réseaux professionnels ;
- participer à la visibilité scientifique du CNME ;
- élaborer un rapport technique annuel ;
- veiller aux aspects Hygiène, Sécurité, Qualité et Environnement (HSQE),
- organiser et gérer les interventions de maintenance préventive et les actions de dépannage en relation avec les constructeurs et les fournisseurs ;
- tenir un cahier de consignes et de suivi d'exploitation de l'instrument,
- tenir à jour les procédures expérimentales liées aux microscopiques et appareils connexes.

III- Critères d'éligibilité

Le candidat au poste de Responsable technique du CNME doit être :

- de nationalité sénégalaise ;
- titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou de master ou équivalent ;
- être âgé au plus de 45 ans ;
- doté d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine ;
- etc...

IV- Expériences professionnelles

Savoir-faire

- maîtriser les techniques de microscopie et appareils connexes ;
- savoir élaborer un cahier de charge et une méthode scientifique ;
- savoir utiliser les outils informatiques nécessaires au pilotage des appareils et aux traitements des données.

Savoir être

- savoir travailler en équipe ;
- faire preuve de pédagogie et avoir de bonnes capacités relationnelles ;
- avoir le sens du service et se mettre à la disposition de la communauté.

V- Composition du dossier de candidature

- une lettre de motivation ;
- un résumé du curriculum vitae de deux (2) pages ;
- des copies certifiées conformes des diplômes ;
- un extrait de naissance ;
- un certificat de nationalité.

VI. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront porter la mention "Candidature au poste de Responsable technique du Centre National de Microscopie Électronique" et être soumis par courriel à l'adresse : dgri2023@gmail.com, au plus tard, le 15 juillet 2025 à 17h.

Les candidat (es) retenus (es) seront soumis à un entretien avant toute décision finale.

Pr. Hamidou DATHE





Appel à Candidatures pour le recrutement d'un (une) Assistant(e) pour le Centre National de Microscopie Électronique (CNME) de DIAMNIADIO.

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, lance un appel à candidature en vue de recruter, un (une) Assistant (e) pour le Centre National de Microscopie Électronique de la Cité du Savoir à Diamniadio.

I- Mission principale

Assurer le secrétariat du responsable du centre de microscopie.

II- Activités principales

Sous la direction du Responsable du CNME, l'Assistant (e) du Centre aura pour activités de (d') :

- assister le Responsable du CNME, afin d'optimiser la gestion de son activité ;
- organiser et coordonner les informations internes et externes, parfois confidentielles, liées au fonctionnement du CNME;
- prendre en charge le suivi complet d'évènements spécifiques.

III- Critères d'éligibilité

Le (a) candidat(e) au poste d'assistant(e) du Responsable du centre doit :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être titulaire d'un BTS secrétariat/assistant (e) de direction ;
- avoir une expérience professionnelle de 3 ans dans le domaine ;
- être rigoureux (se) et disponible ;
- avoir une autonomie et une bonne culture générale.
- Etc...

IV- Expériences professionnelles

- outils bureautiques ;
- gestion administrative ;
- normes rédactionnelles ;
- méthode de classement et d'archivage ;
- modalités d'accueil ;
- techniques de prise de notes.

V- Composition du dossier de candidature

- une lettre de motivation ;
- un résumé du curriculum vitae de deux (2) pages ;
- des copies certifiées conformes des diplômes et distinctions obtenus ;
- un extrait de naissance ;
- un certificat de nationalité.

VI. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront porter la mention "Candidature au poste d'Assistant (e) au Responsable du Centre National de Microscopie Électronique" et être soumis par courriel à l'adresse : dgri2023@gmail.com, au plus tard, le 15 juillet 2025 à 17h.

Les candidat (es) retenus (es) seront soumis à un entretien avant toute décision finale.

Pr. Hamidou DATHE



Appel à candidatures : 04 bourses de thèse de Doctorat (PhD) du Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF)

Il s'agit de 4 bourses de thèse de doctorat (PhD) s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Résilience des Systèmes alimentaires (PRSA/FSRP) en [Afrique de l'Ouest](#).

Quatre sujets de recherche potentielle sont proposés à savoir :

- Déterminants de réussite et de durabilité des plateformes d'innovation dans les pays FSRP
- Gestion intégrée du paysage (GIP) et séquestration du carbone dans les pays FSRP
- Gestion intégrée du paysage (GIP) et résilience face au changement climatique dans les pays FSRP
- Performances socio-économiques des méthodes de restauration des terres dégradées dans les zones de gestion intégrée du paysage.

Il faut noter que cette allocation de bourse comprendra : (i) les frais d'inscription et de paillasse ; (ii) une allocation mensuelle de subsistance ; (iii) des frais de terrain incluant les déplacements, enquêtes ou main-d'œuvre liés aux activités de recherche.

A cela s'ajoutent, l'acquisition de petits équipements de recherche et de consommables ; (iv) des frais de voyage internationaux (participation aux conférences, séjours scientifiques) ; (v), des frais de reproduction de la thèse et des frais de supervision du ou des encadrateurs.

Tous les détails pour postuler
: <https://www.coraf.org/actualite/appel-a-candidatures-de-bourse-detude-coraf-2025-offres-de-4-bourses-de-these>

Date Limite de Soumission : 15/07/2025



**DISPONIBILITÉ DE 2 NOUVEAUX MODULES
DE FORMATION GRATUITE**

Base du numérique

Communication numérique

Vous êtes étudiant à L'UN-CHK ?

Rendez-vous sur <https://softskills.unchk.sn>

Plus d'informations : stages@unchk.edu.sn



www.unchk.sn



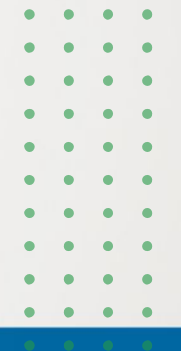
Mise en œuvre par
giz GIZ - Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit



Royaume des Pays-Bas

*soutenu par le programme « Réussir au Sénégal » de la (GIZ) GmbH, financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), l'État libre de Bavière et la Coopération Néerlandaise.

Plus d'informations, aller sur la page www.defaru.sn



MERCI

